LIGUE DE GUYENNE DE TENNIS

DOSSIER CHRONOLOGIQUE

SAISON 2014

Dans le souci d'améliorer la communication et de diminuer le nombre d'envois aux clubs, la Ligue de Guyenne de Tennis a conçu un dossier chronologique annuel.

Ce manuel, véritable livre de chevet du club, complète l'annuaire de la Ligue de Guyenne.

NOUVEAUTE !!!!!

Toutes les inscriptions dans les championnats par équipes se feront désormais par internet.

Le principe est le suivant :

1/ Inscription des équipes
2/ Paiement par prélèvement ou par envoi d'un chèque selon les épreuves
3/ Composition des équipes (dépôt des joueurs titulaires)

Vous trouverez tous les détails à l'intérieur du dossier

Attention à bien respecter les périodes de saisie, sous peine de ne pas pouvoir inscrire vos équipes.
Tous les joueurs titulaires d'une équipe doivent être licenciés le 31 octobre 2013 (sauf dispositions particulières)

www.ligue.fft.fr/guyenne
abonnez-vous à la newsletter du site pour recevoir des infos tout au long de l'année

QUELQUES INFOS SUR LA LIGUE

2 Allée Pierre de Coubertin 33400 TALENCE

Tarif des licences 2014 : Adulte 23 € Jeune 14 €

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi : 8h 45- 12h 00
14h 00-18h 00

Vendredi : 9h 00 –12h 00
14h 00– 17h 00

Accueil: 05 57 35 01 10 ligue.guyenne@fft.fr

Pour vous renseigner directement :

Resp.administratif : Stéphane Gervais	05 57 35 01 17	sgervais@fft.fr
Compétition : Lionel Clair	05 57 35 01 12	lionel.clair@fft.fr
Secrétariat technique: Corinne Poulet	05 57 35 52 64	corinne.poulet@fft.fr
Secrétariat de direction: Florence Faignat	05 57 35 01 10	florence.faignat@fft.fr
Assistante administrative : Nelly Monge	05 57 35 01 16	nelly.monge@fft.fr
Joëlle Desselas (L,Me,J, après midi, Mardi tte la journée, V, matin)	05 57 35 01 13	joelle.desselas@fft.fr
Comptabilité: Sabine Gayraud	05 57 35 52 61	sabine.baldes@fft.fr
Tennis entreprise : Sabine Gayraud	05 57 35 52 61	sabine.baldes@fft.fr

Comités Départementaux

Dordogne: Brigitte Gady	05 53 08 85 60	comite.dordogne@fft.fr
Lot-et-Garonne: Nadine Grellety	05 53 98 24 28	comite.lot-et-garonne@fft.fr

Conseillers en développement

Dordogne: Virginie Moineau	05 53 08 10 87	virginie.moineau@fft.fr
Gironde: Sylvie Ostier	05 57 35 52 65	sylvie.ostier-carles@fft.fr
Lot et Garonne: Carine Escobar	05 53 98 39 82	carine.escobar@fft.fr

SERVICES DE LA LIGUE

FORMATION

Des dirigeants,
Des initiateurs,
Des arbitres,
Des juges-arbitres
Des enseignants

DES PERSONNES COMPETENTES A VOTRE DISPOSITION

Des bénévoles :

- Des élus,
- Un conseiller de secteur,
- Un responsable à l'arbitrage,

Des salariés :

- Un service administratif,
- Un service développement / animation,
- Un service sportif.

PROJET CLUB

Un groupe de travail et des conseillers en développement à votre service pour effectuer avec vous le diagnostic de votre association sportive et concevoir votre « Projet Club »

TENNIS A L'ECOLE

Un groupe de travail au sein de la Ligue travaille pour favoriser les relations entre les clubs et les écoles

Les moyens à votre service :

- Une fiche de présentation de l'activité Tennis à l'école,
- Des fiches détaillées des ateliers à mettre en place,
- Des demandes d'agréments d'intervenants extérieurs,
- Expériences des relations Club/Ecole.
- Prêt de matériel adapté pour ce type d'opération

TENNIS DANS LA RUE

Connaissance de cette opération :

- Avantages, inconvénients et mise en garde pour cette opération,
- Prêt de matériel (remorque, matériel pédagogique),
- Animations adaptées, propres à cette opération.

ANIMATIONS JEUNES ET ADULTES

Des fiches d'animations dont le succès n'est plus à faire sont à votre disposition à la Ligue de Guyenne de Tennis.

COMMUNICATION

Réalisation et conception gratuites de vos projets de communication :

- Plaquettes de présentation, de promotion, d'offre club,
- Diplômes de participations,
- Site internet: www.ligue.fft.fr/guyenne (résultats, ...).

PRÊTS

- Radars, cassettes vidéos,
- Matériel pédagogique (dans la limite du stock disponible),
- Stand de Ligue,
- Plaquettes (Mini tennis, club junior, classement, les règles du tennis...).

TABLEAU DES ANNEES DE NAISSANCE DES JOUEURS DE CHAQUE CATEGORIE

CATEGORIE	SAISON 2014	SAISON 2015
9 ans	2005	2006
10 ans	2004	2005
11 ans	2003	2004
12 ans	2002	2003
13 ans	2001	2002
14 ans	2000	2001
15 ans	1999	2000
16 ans	1998	1999
17 ans	1997	1998
18 ans	1996	1997
Senior	1995	1996
Senior + 35	1979	1980
Senior + 40	1974	1975
Senior + 45	1969	1970
Senior + 50	1964	1965
Senior + 55	1959	1960
Senior + 60	1954	1955
Senior + 65	1949	1950
Senior + 70	1944	1945
Senior + 75 Homme	1939 et avant	1940 et avant

	Primaires, Collège, Lycées
Rentrée des classes	Mardi 3 septembre 2013
Vacances de la Toussaint	Du Samedi 19 octobre au Lundi 4 novembre 2013
Vacances de Noël	Du Samedi 21 décembre 2013 au Lundi 6 janvier 2014
Vacances d'hiver	Du Samedi 15 février au Lundi 3 mars 2014
Vacances de printemps	Du Samedi 12 avril au Lundi 28 avril 2014
Vacances d'été	Samedi 5 juillet 2014

CLUBS ET SECTEURS DE GIRONDE

33 A (Médoc)

ARSAC	AVENSAN
BLANQUEFORT	CARCANS
CASTELNAU	CETE
CUSSAC	EADS
FINANCES	GAILLAN
GRAYAN	HASTIGNAN
HOURTIN	LACANAU
LESPARRE	LISTRAC
LUDON	MACAU
MARGAUX	MARTIGNAS
MAUBUISSON	PAREMPUYRE
PAUILLAC	PIAN MEDOC
PINSAN	SNPE
SOULAC	ST AUBIN
ST LAURENT	ST MEDARD
ST VIVIEN	STE HELENE
TAILLAN	THALESAVIONICS
VERDON	

Conseillers:

Elisabeth SEYRAC	06 80 30 56 21

Arbitrage:

Marc POTIEZ	05 56 47 02 55
Elisabeth SEYRAC	06 80 30 56 21

33 B (Bassin)

ANDERNOS	ARCACHON TC
ARES	AUDENGE
BARP	BELIN/BELIET
BIGANOS	GUJAN MESTRAS
LANTON	LEGE CAP FERRET
MARCHEPRIME	MIOS
OCEAN	PORGE
SALLES	ST JEAN D'ILLAC
TEICH DELTA	TESTE

Conseillers:

Yves LABAT	05 56 08 29 16
Daniel DELIGEY	05 56 82 67 89

Arbitrage:

Patrick DEYRES	06 82 66 67 75
Bruno MOUNISSENS	06 13 61 84 66

33 C (Graves)

AS CEA	AYGUEMORTE
BREDE	CABANAC V.
CADAUJAC	CANEJAN
CASTRES / ST SELVE	CESTAS
CHR	COQS ROUGES
FETE LE MUR	GRADIGNAN
GRAVES	INRA
LEOGNAN	MARTILLAC
PESSAC ALOUETTE	PESSAC SPUC
SAUCATS	ST MEDARD EYRANS
UCB1	VILLENAVE

Conseillers:

Philippe BEAUTE	06 11 03 34 93

Arbitrage:

Dominique COUTAND	05 56 72 26 95
Michel TOTARO	05 56 89 55 72

33 D (Bazadais)

AILLAS	AUROS
BARSAC	BAZAS
BEAUTIRAN	BERNOS BEAULAC
CERONS	GIRONDE / REOLE
GRIGNOLS	ILLATS
LANDES GIRONDINES	LANGON
LOUPIAC	MONSEGUR
PELLEGRUE	PODENSAC
PORTETS	PREIGNAC
RAQUETTE COTEAUX	ROAILLAN
SAUVETERRE	ST MARTIN DU PUY
ST MICHEL RIEUFFRET	TOULENNE
VIRELADE	

Conseillers:

Géraldine BABIN	06 68 58 89 07

Arbitrage:

Stéphanie PENDANX	06 64 89 75 72

33 F (Entre Deux Mers Sud)

ARTIGUES	BAURECH
BOULIAC	CAMBLANES/QUINSAC
CARIGNAN	CENAC
CENON	CREON
ESCOUSSANS	FARGUES ST H.
FLOIRAC	L'ARTOLIE
LATRESNE	LIGNAN
SADIRAC	ST CAPRAIS
SAUVE	TABANAC
TARGON	TRESSES

Conseiller:

Roger PETIT	05 56 30 68 58

Arbitrage:

Bernard MOURA	05 56 86 04 97
Serge BELARD	05 56 40 12 84

33 G (Entre Deux Mers Nord)

AMBARES	AMBES
ARVEYRES	BASSENS
BEYCHAC C.	BORDEAUX BASTIDE
BRANNE	CARBON BLANC
CURSAN	GENISSAC RAQUETTE
GREZILLAC	IZON TC
LORMONT	MONTFERRAND
MONTUSSAN	POMPIGNAC
SALLEBOEUF	ST GERMAIN PUCH
ST LOUBES	ST SULPICE CAMEYRAC
STE EULALIE	VAYRES
YVRAC JEUNESSE	

Conseillers:

Jean Pierre BILHERE	05 56 06 90 38
Christian RABEAU	05 56 78 33 32

Arbitrage:

Denis ALBERT	06 19 90 73 04
Yolande GRISI	06 89 13 41 03

33 H (Libournais)

ABZAC	BILLAUX	BLASIMON
CASTILLON ST MAGNE	CHAMADELLE	COUTRAS
EGLISOTTES	ESPIET	FRONSAC
FRONSADAIS TCI	GENSAC	GUIZIEROIS
ISLE	LALANDE POMEROL	LIBOURNE 3° SET
LIBOURNE AS	MONTAGNE	MOULIETS
PEINTURES	PUISSEGUIN	PUJOLS CT
RAUZAN	ST ANTOINE/ISLE	ST EMILION
ST SEURIN	ST SULPICE FALEYRENS	STE TERRE
SAVIGNAC	VIGNES TC	

Conseiller:

Christophe SERRES	06 64 30 08 68

Arbitrage:

Christian PEYSSARD	05 53 81 82 28
Sandrine HERTMANI	06 74 63 78 16

33 I (Blayais)

AUBIE GAURIAGUET	
BERSON	BLAYE
BOURG	BRAUD ST LOUIS
CUBNEZAIS	CUBZAC PONTS
ETAULIERS	LARUSACDE
PEUJARD	PRIGNAC MARCAMPS
PUGNAC	SALIGNAC TC
ST ANDRE CUBZAC	ST CHRISTOLY
ST CIERS	ST SAVIN

Conseillers:

E. GLEMET	05 57 58 99 14

Arbitrage:

JB MOURA	05 56 86 04 97
Xavier GOICHON	06 70 35 09 53
Michel TOTARO	05 56 89 55 72

CLUBS ET SECTEURS DE GIRONDE

33 K (Bordeaux)

AIR France BORDEAUX
ASL MUNIPX DE BORDEAUX
AVIATION CIVILE
BNP
BORDEAUX TC
CAEPE
CHANTECLER
CNRS
CSA MERIGNAC BEAUSEJOUR
E.S. CULT/ARTIST. LANDES
GIRONDE
IBM
LYONNAISE DES EAUX
PERS J ET SPORTS
SANOFI AVENTIS
ST BRUNO
TIE BREAK
ARCCO CIN
ASPOM SNCF
B E C
BORDEAUX ASPTT
BOUSCAT
CAM BORDEAUX
CHARLES PERRENS
COMMUNAUTE URBAINE BX
CSLG BX
BACALAN TC
GIRONDINS BORDEAUX
JEUNES ST AUGUSTIN
MERIGNAC SA
PORT AUTONOME
SNECMA
STADE BORDELAIS
VILLA PRIMROSE
ASCEE 33
AVIA CLUB
BEGLES
BORDEAUX NORD LE LAC
BRUGES
CAUDERAN AGJA
CHARTRONS
CONSEIL GENERAL
DASSAULT
GAZELEC
HAILLAN
LYCEE TALENCE
PAGE BLANCHE SUD OUEST
PYRENEES AQUITAINE
SOCBOR
TALENCE USTCT

Conseiller:
Jean GONZALEZ 06 16 99 45 45 Jean LAUDOUAR 06 11 39 61 01

Arbitrage
Marc POTIEZ 05 56 47 02 55 Marc TINSEAU 06 68 63 70 08 Jean GONZALEZ 05 56 47 44 92

CLUBS ET SECTEURS DORDOGNE

24 B (Bergerac)

BERGERAC TC
BERGERAC US
FORCE (LA)
LEMBRAS
MONTRAVEL
PAYS FOYEN TC
PINEUILH / ST AVIT ST NAZAIRE
PRIGONRIEUX
SUB BERGERACOIS

Conseiller:
Josiane TOURENNE 05 53 61 19 40
06 77 37 95 56

Arbitrage:
Pierre DEMARAIS 05 53 58 91 57

24 L (Le Bugue-Lalinde)

BEAUMONT
BELVES
BUGUE
BUISSON
COUX
COUZE
ISSIGEAC
LALINDE
MONPAZIER
ROTTERSAC AHLSTROM TC
SIORAC

Conseiller:

Arbitrage:

24 N (Nontron)

BOURDEILLES
BRANTOME
CHAMPAGNAC TC
COQUILLE (LA)
MAREUIL
NONTRON
THIVIERS

Conseiller:
Anne Marie LOCHOU 05 53 05 76 07

Arbitrage:
Henri COTE 05 53 56 07 42

24 P (Périgueux)

ANTONNE
BASSILLAC
CHAMPCEVINEL
CHATEAU LEVEQUE
COPO
EXCIDEUIL
MONTREM
PERIGUEUX CA
ROUFFIGNAC
SARLIAC
TRELISSAC
VALLEE DE LA BEAURONNE
VILLAMBLARD
ATUR
BOULAZAC
CHANCELADE
COULOUNIEIX//CHAM
COURSAC
MARSAC
PERIGUEUX ASPTT
RAZAC
SANILHAC ND
TAG.GRIGNOLS
VERGT

Conseiller:
Jean Pierre GAYET 05 53 54 15 14

Arbitrage:
James GUERIN 05 53 54 46 57

24 MR (Mussidan, Ribérac)

DRONNE
LISLE
MENESPLET
MONTPON
MOULIN-NEUF
MUSSIDAN
NEUVIC
RIBERAC
ROCHE CHALAIS
ST AULAYE
ST LAURENT HOMMES
ST MARTIAL ARTENSET

Conseiller:
Bernard FROMENT 05 53 80 41 17
06 89 73 27 71

Arbitrage:
Christian BOUTINEAU 05 53 90 23 15

24 S (Sarlat)

CENAC / DOMME
CONDAT PAPETERIES
EYZIES (LES)
MONTIGNAC
PERIGORD NOIR
SARLAT
SAINT CYPRIEN
TERRASSON

Conseiller:
Richard CAUCAT 05 53 28 12 94

Arbitrage:
Hélène GORENFLOT 05 53 59 57 95

CLUBS ET SECTEURS LOT ET GARONNE

47 A (Agen)

AGEN ASPTT
AGEN AL
AGEN SU
ALBRET
AS PASSAGE
ASTAFFORT
BOE
BON ENCONTRE
CAUDECOSTE
CLERMONT/DESSOUS
COLAYRAC
DONDAS
FOULAYRONNES
GAZELEC
GRANDFONDS AVENIR
LAPLUME
LAYRAC
MEZIN
MONTAGNAC
NERAC
PONT DU CASSE
PORT STE MARIE
PUYMIROL
RAIL AGENAIS
SAUVETERRE

Conseiller/Arbitrage :

Jean Paul BRETHOUX 05 53 96 23 84
Ludovic MASSON 06 14 95 54 68

47 M (Marmande)

AIGUILLON
BAZEILLAIS
BEYSSAC/VIRAZEIL
BUZET
CASTELJALOUX
CLAIRAC
DAMAZAN
FOURQUES
GALAPIAN
GONTAUD NOGARET
LAUZUN
MAS AGENAIS
MARMANDE ASPTT
MARMANDE TC
MIRAMONT GUYENNE
PUCHOIS
TOMBEBOEUF
TONNEINS

Conseiller/Arbitrage :

Joëlle DUNOGUES 05 53 79 91 06
Charles COLOMBANI 05 53 79 70 25

47 V (Villeneuve/Lot)

BIAS
CANCON
CASSENEUIL
CASTILLONNES
FUMEL USTC
LACAPELLE BIRON
LAFITTE/LOT
MONFLANQUIN
MONTAYRAL
MONTS ET VALLEE
PENNE AGENAIS
PRAYSSAS
PUJOLAIS
STE LIVRADE /LOT
TOURNON AGENAIS
VILLENEUVE/LOT
VILLEREAL RIVES

Conseiller/Arbitrage :

Daniel OLLES 05 53 36 31 16
Lucien RENIER 05 53 70 18 96

RECAPITULATIF DES ENVOIS ANNUELS HORS INSCRIPTIONS D'EQUIPES

LIGUE

INTITULES	FEUILLES	DATES DE RETOUR
Opération Balle jaune	L1	23/09/2013
Activité annuelle des juges arbitres et arbitres	L2	30/09/2013
Questionnaire 2014	L3	01/10/2013
Mise à jour de l'annuaire (fiche signalétique club)		01/10/2013
Formations et examens juges-arbitres	L4	01/10/2013
Trophée du Jeune Arbitre	L5	20/10/2013
Formation arbitres niveau 2 (session décembre)	L6	30/10/2013
Engagements Chpt individuel (Trophée Perrier)	L7	15/11/2013 pour les 35 ans et plus
		10/12/2013 pour les 4ème et 3ème série
		03/03/2014 pour les 2ème série
Trophée National Senior de l'Arbitrage TNSA	L8	30/11/2013
Formation arbitres niveau 2 (session avril)	L9	10/01/2014

GIRONDE

INTITULES	FEUILLES	DATES DE RETOUR
Initiateur Fédéral	G1	11/10/2013
CQP Assistant Moniteur Tennis	G2	11/10/2013
Arbitre Niveau 1 (session novembre/ décembre)	G3	30/10/2013
Engagement Challenge 33	G4	15/11/2013
Arbitre Niveau 1 (session février/mars)	G5	10/01/2014
Aide à la pratique sportive	G6 et G7	avant 31/01/2014

RECAPITULATIF DES INSCRIPTIONS D'EQUIPES

LIGUE

Championnat	date limite de prise de la licence	Montant engagement	Inscription des équipes	Réception des chèques	inscription des joueurs	Nombre de joueurs	Prélèvement	Mise en ligne du championnat	Début du championnat
35 ans	31 octobre	17 euros	14 au 27 octobre		14 au 27 octobre	4	28 octobre	31 octobre	10 novembre
45, 55 et 65 ans	Titulaires: 28 septembre Remplaçants: 5 octobre	17 euros	16 au 29 septembre		16 au 29 septembre	4	1er octobre	1er octobre	6 octobre
Smashies	8 janvier	gratuit	2 au 15 janvier		2 au 15 janvier	3			8 février
Raquettes FFT	28 février	gratuit	21 février au 7 mars		21 février au 7 mars	4			29 mars
Coupes de Guyenne	16 février	58 €	24 novembre au 08 décembre		1 au 16 février	4	20 décembre	22 novembre	30 mars
Championnat DQDN 4	31 octobre	58 €	24 novembre au 08 décembre		1 au 15 janvier	10	20 décembre	22 novembre	30 mars

GIRONDE

Championnat	date limite de prise de la licence	Montant engagement	Inscription des équipes	Réception des chèques	inscription des joueurs	Nombre de joueurs	Série	Mise en ligne du championnat	Début du championnat
9/10 ans (2005/2004)	31 octobre	10 €	1 au 10 octobre	12 octobre	20 au 31 octobre	2	1 et 2 3 et 4	20 décembre 5 mars	4 janvier 2014 15 mars
11/12 ans (2002/2003)	31 octobre	10 €	1 au 10 octobre	12 octobre	20 au 31 octobre	2	1 et 2 3 et 4	20 décembre 18 novembre	4 janvier 2014 23 novembre
13/14 ans (2000/2001)	31 octobre	10 €	1 au 10 octobre	12 octobre	20 au 31 octobre	2	Toutes	18 novembre	23 novembre
15/16 ans (1998/1999)	31 octobre	10 €	1 au 10 octobre	12 octobre	20 au 31 octobre	2	Toutes	25 novembre	30 novembre
17/18 ans (1997/1996)	31 octobre	10 €	1 au 10 octobre	12 octobre	20 au 31 octobre	2	Toutes	25 novembre	30 novembre
championnat gironde adulte	31 octobre	20 €	1 au 10 octobre	12 octobre	14 au 21 octobre	4	Toutes	10 novembre	17 novembre

L'engagement des équipes par internet : Pour qui, pourquoi, comment ?

Dès la rentrée de septembre 2013, **tous les engagements d'équipes se feront via internet**. Vous trouverez avec ce dossier chronologique un mode d'emploi simplifié.

L'inscription des équipes en ligne peut se faire par 2 accès **: La Gestion Sportive** ou **ADOC** pour les clubs qui l'utilisent. Les guides complets se trouvent sur les sites internet de la ligue et des comités départementaux.

Les championnats départementaux

L'inscription se fait en plusieurs phases :

1/ Inscription de l'équipe : période pendant laquelle vous allez engager le nombre d'équipes que vous souhaitez. Dans le même temps, vous envoyez par chèque le règlement correspondant au nombre d'équipes engagées.
A réception du chèque, le comité départemental valide l'engagement des équipes.

2/ Inscription des joueurs : période pendant laquelle vous déclarez les joueurs titulaires de vos équipes.

Attention à la date limite de prise de licence ! Pour être qualifié pour un championnat, un joueur doit être licencié avant une date précise (cf tableau ci-contre). Ceci concerne les titulaires mais aussi les remplaçants qui ne seraient pas déclarés dans la composition d'équipe.

Les championnats régionaux

Toutes les opérations se font en une seule période et le montant des engagements est prélevé directement.

Pour le cas particulier des quelques clubs ne saisissant pas leur licences par internet, le paiement se fera par chèque.

Le tableau ci-contre récapitule, pour tous les championnats, les dates de chaque période et tous les éléments importants relatifs à celui-ci.

REGLEMENTS DES EPREUVES PAR EQUIPES 35, 45, 55 & 65 ANS

DISPOSITIONS GENERALES

I- REGLES GENERALES

I-1. Les règlements de la Fédération Française de Tennis sont de plein-droit applicables aux Epreuves Interclubs par équipes, organisées par la Ligue de Guyenne sauf dispositions complémentaires apportées par ce règlement.
I-2. Liste des championnats
Dans l'ensemble des épreuves interclubs par équipes, il y a lieu de distinguer :
a) Les épreuves dénommées "Championnats" qualificatives pour un Championnat de France :
- les Championnats par Equipes 35 ans, Messieurs et Dames,
- les Championnats par Equipes 45 ans, Messieurs et Dames,
- les Championnats par Equipes 55 ans, Messieurs et Dames.
- Le Championnat par Equipes 65 Messieurs.

b) les autres épreuves officielles non qualificatives pour un Championnat de France :
- Les Coupes Interligues 65, 70 Dames et 70, 75 ans Messieurs.

I-3. Le suivi de l'ensemble de ces épreuves par équipes est assuré par la Commission Seniors plus de la Ligue de Guyenne de Tennis.
I-4. La Commission Seniors plus peut limiter le nombre d'inscriptions d'équipes d'un même club si ses terrains (couverts et découverts) sont en nombre insuffisant ou inadapté au bon déroulement des épreuves.

II- FORMULE

Chaque championnat comporte :
Une phase préliminaire où les équipes sont réparties en poules elles-mêmes distribuées en séries.
Une phase finale, disputée par élimination directe
- ✓ A l'issue de la phase préliminaire, pour une série donnée, les équipes classées première de leur poule disputent la phase finale.
- ✓ Eventuellement les équipes classées deuxième ou meilleures deuxième suivant la composition des séries.

III- ENGAGEMENT DES EQUIPES

III-1. L'engagement des équipes se fera par l'intermédiaire de la Gestion Sportive.
III-2. La réunion de clubs voisins qui mettent en commun leurs installations et leurs compétiteurs pour constituer une équipe en vue d'un engagement à une compétition de la Ligue constitue une « ENTENTE ». Cette disposition, soumise à l'approbation du Bureau de la Ligue, est valable la durée d'une année sportive.
Une « ENTENTE » ne peut pas inscrire d'équipe en Championnat de France ou dans les divisions directement qualificatives aux championnats de France car elle ne présente pas de numéro d'affiliation, susceptible de l'identifier.
III-3. Le remplacement des joueurs indiqués comme titulaires (phase préliminaire ou finale) proposés par le club à l'engagement et entrant dans la pesée de l'équipe est possible à la condition que le classement du ou des remplaçants soit égal ou inférieur à celui du dernier joueur effectivement pris en compte lors de la pesée.

IV- COMPOSITION DES EQUIPES

-1. Principe Général
IV-1. Classement **intermédiaire ou de fin de saison**
Si en cours de championnat, un joueur change de classement, son positionnement au sein de l'équipe continuera à dépendre de son précédent classement jusqu'à la fin de la phase en cours (phase intermédiaire ou phase finale). Toutefois, le nouveau classement du joueur figurera sur la feuille de saisie informatique.

IV-2. Phases finales
Pour les phases finales d'une épreuve, un club ne peut utiliser que des joueurs ayant disputé au moins 2 rencontres de la phase préliminaire du championnat, ou bien des joueurs de classement inférieur ou égal au meilleur classé ayant joué les phases préliminaires pour l'équipe concernée, sauf pour la division qualificative au championnat de France.
IV-3. Cas particuliers
Se reporter aux dispositions spécifiques de chacune des épreuves.

V. LES RENCONTRES

V-1. Les parties sont disputées conformément aux Règlements Sportifs Fédéraux dans l'ordre croissant des classements des joueurs (du n° 4 ou 2 au n° 1).
V-2. Les dates et les horaires des rencontres sont fixés par la Commission Seniors plus (voir dispositions spécifiques).
V-3. La rencontre ne peut être remise ou interrompue qu'en cas d'impossibilité matérielle absolue D'utilisation des courts (pluie, obscurité, terrain impraticable). Elle peut également être interrompue, sur décision du juge-arbitre, en cas d'absolue nécessité liée à la sécurité des personnes et/ou à l'intégrité des biens.
En cas d'interruption, le club qui reçoit doit prendre toutes les mesures pour que la rencontre ne soit pas reportée et puisse se disputer dans la journée.
V-4. *En cas de report, le club visité a l'obligation de communiquer à la ligue dans les 48 heures la date de report de la rencontre ainsi que le motif. Ce report devra intervenir le samedi suivant et au plus tard le week-end suivant la dernière journée de la phase préliminaire.*
Passée cette date, l'équipe visitée perdra la rencontre par forfait.
V-5. En cas d'arrêt définitif justifié, avant que la victoire ait été acquise à l'une des équipes en présence, la Commission Seniors plus peut décider le report de la rencontre à une date ultérieure et désigner le lieu.
V-6. En cas de report pour d'autres motifs que ceux cités ci-dessus, la rencontre sera déclarée perdue par forfait par le club visité.
La blessure ou l'absence d'un ou de plusieurs titulaires d'une même équipe, le même jour, n'autorise pas le report de la rencontre.
V-7. Chaque équipe marque 1 point par partie gagnée sauf disposition contraire prévue aux Dispositions spécifiques.

VI- FORFAITS, ABANDON, DISQUALIFICATION (application des Règlements Sportifs Fédéraux)

VI-1. D'un joueur. Une partie non disputée est considérée comme perdue par l'équipe du ou des joueurs défaillants sur la marque d'un équivalent 6/0 - 6/0.
En cas d'abandon ou de disqualification en cours de partie, le score attribué à cette partie est donné par l'attribution au vainqueur de tous les jeux restant à disputer au moment de l'abandon ou de la disqualification.
L'équipe étant deux fois forfait, deux fois disqualifiées, ou disqualifiée une fois et forfait une fois, est automatiquement déclarée forfait général pour l'ensemble du championnat. (Article 110 – Règlements sportifs FFT)
VI-2. D'une équipe. En cas de forfait complet d'une équipe, un score forfaitaire est attribué conformément aux dispositions de l'article 111-3 des Règlements Sportifs Fédéraux. Le forfait entraine pour l'équipe une pénalisation de 2 points dans le calcul des points de classement.
VI-3. **Les clubs** déclarants forfait doivent le signaler en cochant la case correspondante sur la base de gestion sportive. La Commission Seniors
plus, à l'issue du championnat examinera les causes des forfaits et donnera au Bureau de la Ligue ses directives pour l'année suivante. Dans tous les cas un forfait tardif ou non justifié entrainera une amende de 50€.

VII- CLASSEMENTS DES EQUIPES

VII-1. Après le déroulement d'une phase organisée par poules, la Commission Seniors plus procède au classement en attribuant :
- 3 points à l'équipe ayant gagné une rencontre,
- 2 points aux équipes en cas de résultat nul,
- 1 point à l'équipe ayant perdu une rencontre,
- **moins 1 point** à l'équipe disqualifiée ou déclarée battue par décision du juge-arbitre ou de la Commission Seniors plus,
- moins 2 points au club forfait.

VII-2. En cas d'égalité de points entre plusieurs équipes, leur classement définitifs est celui apparaissant sur la Gestion Sportive.
VII-3. A toute rencontre de la poule ayant donné lieu à un forfait ou à une disqualification est affecté le score forfaitaire de :
- 3 à 0 (5 manches à 0, 15 jeux à 0) dans les épreuves où 5 points sont en jeu par rencontre,
- 2 à 0 (3 manches à 0, 10 jeux à 0) dans les épreuves où 3 points sont en jeu par rencontre.

VII-4. En cas d'égalité de points entre deux équipes lors d'une rencontre disputée par élimination directe, est déclarée vainqueur l'équipe qui a gagnée le plus grand nombre de manches ou, en cas de nouvelle égalité, celle qui a gagné le plus grand nombre de simple.

VIII- SAISIE DES FEUILLES DE MATCHS

Le club qui reçoit a la charge de saisir par internet la feuille de matchs. Il lui est accordé un délai de 48 heures suivant la date de la rencontre pour effectuer cette saisie.
Au-delà des 48 heures, le club devra transmettre la feuille de match à la ligue afin de valider les résultats des matchs et de la rencontre.
Dans tous les cas, les deux équipes doivent remplir par écrit la feuille de matchs, chacune d'entre elles gardant un exemplaire signé (feuillet vert) à l'issue de la rencontre qui servira de preuve en cas de contestations sur la saisie des résultats sur le site internet.
En l'absence de litige, il n'est pas nécessaire d'envoyer la feuille de match à la ligue.
En cas de litige, après en avoir indiqué les raisons sur la partie réservée à cet effet (partie bleue), la feuille de match est transmise à la ligue.

Tableau récapitulatif des règlements des championnats par équipes seniors plus

Championnat 35 ans	Dates	Jours	Horaires	Nb de parties	Nb de joueur(se)s	Ordre des matchs	Format du double
Division qualificative au chpt de france	10-17-24 novembre 01-08 décembre	Dimanche matin	Rdv: 8h45 Déb: 9h00	4 simples et 1 double le double vaut 1 pt	4 au moins	simple 4-2-3-1 suivi du double	Point décisif à 40A Super jeu décisif en 10 pts en remplacement du 3ème set
Autres Séries	10-17-24 novembre 01-08 décembre	Dimanche matin	Rdv: 8h45 Déb: 9h00	2 simples et 1 double le double vaut 2 pt	4 au moins	simple 2 suivi du double simple 1	Le jeu décisif est applicable à 6 jeux partout, dans toutes les manches
Championnat 45 ans	Dates	Jours	Horaires	Nb de parties	Nb de joueur(se)s	Ordre des matchs	Format du double
Division qualificative au chpt de france	06-13-20 octobre 10-17 novembre	Dimanche matin	Rdv: 8h45 Déb: 9h00	4 simples et 1 double le double vaut 1 pt	4 au moins	simple 4-2-3-1 suivi du double	Point décisif à 40A Super jeu décisif en 10 pts en remplacement du 3ème set
Autres Séries	06-13-20 octobre 10-17 novembre	Dimanche matin	Rdv: 8h45 Déb: 9h00	2 simples et 1 double le double vaut 2 pt	4 au moins	simple 2 suivi du double simple 1	Le jeu décisif est applicable à 6 jeux partout, dans toutes les manches
Championnat 55 ans	Dates	Jours	Horaires	Nb de parties	Nb de joueur(se)s	Ordre des matchs	Format du double
Division qualificative au chpt de france	06-13-20 octobre 10-17 novembre	Dimanche matin	Rdv: 8h45 Déb: 9h00	2 simples et 1 double le double vaut 1 pt	4 au moins	simple 2 suivi du double simple 1	Le jeu décisif est applicable à 6 jeux partout, dans toutes les manches
Autres Séries	06-13-20 octobre 10-17 novembre	Dimanche matin	Rdv: 8h45 Déb: 9h00	2 simples et 1 double le double vaut 1 pt	4 au moins	simple 2 suivi du double simple 1	Le jeu décisif est applicable à 6 jeux partout, dans toutes les manches

Championnat 65 ans	Dates	Jours	Horaires	Nb de parties	Nb de joueur(se)s	Ordre des matchs	Format du double
Division qualificative au chpt de france	semaine 41,42,43,45,46	Les rencontres se dérouleront en semaine Le jeudi en cas de désaccord entre les 2 clubs.	Libre. Si désaccord Rdv: 8h45 Déb: 9h00	2 simples et 1 double le double vaut 1 pt	4 au moins	simple 2 suivi du double simple 1	Le jeu décisif est applicable à 6 jeux partout, dans toutes les manches
Autres Séries	semaine 41,42,43,45,46	Les rencontres se dérouleront en semaine Le jeudi en cas de désaccord entre les 2 clubs.	Libre. Si désaccord Rdv: 8h45 Déb: 9h00	2 simples et 1 double le double vaut 1 pt	4 au moins	simple 2 suivi du double simple 1	Le jeu décisif est applicable à 6 jeux partout, dans toutes les manches

PHASES FINALES

Championnat 35 ans	1/4 finale	1/2 finale	Finale	Championnat 45 ans	1/4 finale	1/2 finale	Finale
Division qualificative au chpt de france		15/12 ou 22/12/2013	05-janv	Division qualificative au chpt de france	01-déc	08-déc	15-déc
Autres Séries	12-janv	18-janv	26-janv	Autres Séries	08-déc	15-déc	12-janv

Championnat 55 ans	1/4 finale	1/2 finale	Finale	Championnat 65 ans	1/4 finale	1/2 finale	Finale
Division qualificative au chpt de france	01-déc	08-déc	15-déc	Division qualificative au chpt de france	semaine 48	semaine 49	semaine 50
Autres Séries	08-déc	15-déc	12-janv	Autres Séries	08-déc	15-déc	12-janv

TROPHEE PERRIER SENIORS PLUS 2014

Phase régionale qualificative pour les Championnats de France

Un tableau unique par catégorie regroupant les 12 à16 meilleurs classés.

Le niveau de classement par catégorie sera communiqué à la sortie des classements au mois d'octobre.

Les tableaux se dérouleront le WE de l'Ascension au TC Bordeaux du 28 au 31 mai 2014.
Les finales se dérouleront le samedi matin et seront suivies d'un buffet.

Les tableaux départementaux 24/33/47 seront décorellés des tableaux régionaux.

Le vainqueur de chaque département pourra s'inscrire au régional de l'année suivante.

Aucune limitation de classement pour la Dordogne et le Lot et Garonne.

Pour la Gironde : sont qualifiés pour les tableaux départementaux les joueurs et joueuses suivants :

35 ans	(de 1975 à 1979)	Messieurs 30/3 Dames NC
40 ans	(de 1970 à 1974)	Messieurs 30/4 Dames NC
45 ans	(de1965 à 1969)	Messieurs 30/5 Dames NC
50 ans	(de 1960 à 1964)	Messieurs et Dames NC
55 ans	(de1955 à 1959)	Messieurs et Dames NC
60 ans	(de 1950 à 1954)	Messieurs et Dames NC
65 ans	(de 1945 à1949)	Messieurs et Dames NC
70 ans	(de 1940 à 1944)	Messieurs et Dames NC
75 ans	(1939 et avant)	Messieurs et Dames NC

Le vainqueur de chaque tableau régional est qualifié pour les Championnats de France.
La Fédération peut délivrer une place supplémentaire en fonction du poids des tableaux.
Dans ce cas, la Ligue prévient le joueur concerné.
Une wild-card ne peut être accordée qu'à un joueur n'ayant pas participé au régional pour une raison valable ou étant forfait sur blessure avec un certificat médical.

CHAMPIONNATS INDIVIDUELS 2014 TROPHEE PERRIER

NOTES IMPORTANTES

* Les fiches d'inscription sont à retirer auprès des clubs ou à télécharger sur www.ligue.fft.fr/guyenne (rubrique compétition Individuelle) et devront être remplies individuellement par chaque joueur.

* Toute fiche parvenant à la Ligue après les dates limites, incomplète, sans chèque et/ou sans certificat médical (CMNCPTC) ne couvrant pas la durée de la compétition, ne sera pas retenue.

* Les joueurs des phases régionales (Critérium inclus) qui déclareront WO (non justifié), ne pourront pas participer au Trophée Perrier l'année suivante.

CONDITIONS MEDICALES A REMPLIR :

- Certificat Médical (CMNCPTC) obligatoire pour tous, daté de moins d'un an, - Les joueurs de 11 et 12 ans sont autorisés à participer moyennant l'envoi de la copie du CMNCPTC de moins de 6 mois + autorisation de surclassement délivrée par le CTR,
- Les joueurs de 13 et 14 ans sont autorisés à participer moyennant l'envoi de la copie du CMNCPTC de moins de 6 mois.

35 ANS ET PLUS

Les joueurs et joueuses concernés devront adresser à la Ligue, leur fiche d'engagement accompagnée du droit d'inscription de 12 € et du CMNCPTC daté de moins d'un an.
Tout participant, de nationalité française, ne peut jouer que dans le tableau correspondant à sa catégorie d'âge.

Phases départementales : Engagement avant le 15 novembre 2013 pour la Gironde. Consulter les comités de Dordogne et Lot et Garonne pour leur phase départementale.

Phase régionale : Elle se déroulera du 28 au 31 mai 2013 au TC Bordeaux.
Le tableau étant limité au 12 ou 16 meilleurs classés de la ligue les joueurs concernés recevront une fiche d'inscription après la sortie du des classements en octobre.

* Aucune limitation de classement pour Dordogne et Lot-et-Garonne.
* Pour la Gironde : sont qualifiés pour les tableaux départementaux, les joueurs et joueuses suivants :

35 ANS (de 1975 à 1979)	Messieurs : ≥ 30/3	Dames : ≥ NC
40 ANS (de 1970 à 1974)	Messieurs : ≥ 30/4	Dames : ≥ NC
45 ANS (de 1965 à 1969)	Messieurs : ≥ 30/5	Dames : ≥ NC
50 ANS (de 1960 à 1964)	Messieurs : ≥ NC	Dames : ≥ NC
55 ANS (de 1955 à 1959)	Messieurs : ≥ NC	Dames : ≥ NC
60 ANS (de 1950 à 1954)	Messieurs : ≥ NC	Dames : ≥ NC
65 ANS (de 1945 à 1949)	Messieurs : ≥ NC	Dames : ≥ NC
70 ANS (de 1940 à 1944)	Messieurs : ≥ NC	Dames : NC
75 ANS (1939 et avant)	Messieurs ≥ NC	

NON CLASSES ET 4ème SERIE

Réservé aux joueurs et joueuses de NC à 30/1, de nationalité française.
N'ayant jamais été 15/4 ou au-dessus (Art. 60bis des RS).

1° - DORDOGNE ET LOT-ET-GARONNE
Aucune limitation de nombre et de classement (inscription dans ces 2 Comités).

2° - GIRONDE
Qualifications dans les clubs suivant les quotas ci-dessous dans chaque catégorie (masculine et féminine) :
1 engagé (e) pour moins de 10 joueurs (ses) classés(es) en 4ème série,
2 engagés (es) de 11 à 19 joueurs (ses) classés(es) en 4ème série,
3 engagés (es) de 20 à 29 joueurs (ses) classés(es) en 4ème série,
4 engagé (es) de 30 à 39 joueurs ses) classés (es) en 4ème série,
5 engagés (es) pour 40 joueurs (ses) et plus classés(es) en 4ème série.
Les joueurs et joueuses qualifiés dans leur club devront adresser à la Ligue pour le 10 Décembre 2013, leur fiche d'engagement, accompagnée du droit d'inscription et du CMNCPTC daté de moins d'un an (adulte : 12 €, jeune : 8 €).

Phases départementales : Janvier à Mai.
Les qualifiés des 3 départements devront être connus à la Ligue pour le 26 Mai 2014 (2 en Gironde, 1 en Dordogne, 1 en Lot et Garonne).

Phase régionale : 22 Juin 2014 (lieu à déterminer).

3ème SERIE ("ESPERANCE")

Réservé aux joueurs et joueuses de 30 à 15/1, de nationalité française.
N'ayant jamais été 4/6 ou au-dessus (Art. 60bis des RS).

1° - DORDOGNE ET LOT-ET-GARONNE
Aucune limitation de nombre et de classement (inscription dans ces 2 Comités).

2° - GIRONDE
Réservé : * aux joueurs et joueuses classés 15/3, 15/2, 15/1 directement admis dans les tableaux départementaux,
* aux joueurs et joueuses classés 30, 15/5, 15/4 qualifiés dans les clubs suivant les quotas ci-dessous :
1 joueur et 1 joueuse pour moins de 100 licenciés,
1 joueur et 1 joueuse supplémentaires de 101 à 200 licenciés,
1 joueur et 1 joueuse supplémentaires de 201 à 300 licenciés,
1 joueur et 1 joueuse supplémentaires de 301 à 400 licenciés,
1 joueur et 1 joueuse supplémentaires au-delà.
Les joueurs et joueuses qualifiés dans leur club devront adresser à la Ligue pour le 10 Décembre 2013, leur fiche d'engagement, accompagnée du droit d'inscription et du CMNCPTC daté de moins d'un an (adulte : 12 €, jeune : 8 €).
Phases départementales : Janvier à Mai.
Les qualifiés des 3 départements devront être connus à la Ligue pour le 26 Mai 2014 (2 en Gironde, 1 en Dordogne, 1 en Lot et Garonne).
Phase régionale : 22 Juin 2014 (lieu à déterminer).

2ème SERIE ("CRITERIUM")

Réservé aux joueurs et joueuses de 15 à N31, de nationalité française.

- Tableau préfinal, Dames sur TB et Messieurs sur dur au centre de Ligue les 18,19,20,21,26 Avril 2014.
- Tableau final Dames et Messieurs sur TB (dates et lieu à déterminer).

Les joueuses et joueurs des 3 départements (négatifs compris), devront adresser à la Ligue pour le 3 mars 2014 leur fiche d'engagement accompagné du droit d'inscription et du CMNCPTC daté de moins d'un an (adulte : 16€, jeune : 8€).

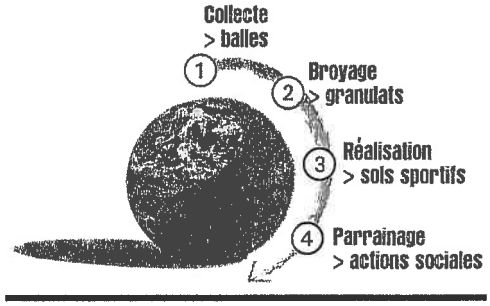

Opération balle jaune

La Guyenne à l'heure du développement durable

Date limite de réception du questionnaire: 23 septembre 2013

Pour 2014 et pour sa 5ème année, la ligue de Guyenne s'engage dans une action de recyclage des balles de tennis.

Le projet repose sur 3 principes :

1/ Une action de sensibilisation au développement durable menée auprès des dirigeants de club et des licenciés.

2/ Une action solidaire et citoyenne de recyclage de balles usées.

3/ Une action à vocation sociale et d'insertion à destination d'une association alliant sport et insertion sociale.

L'objectif de l'opération pour 2014 est de collecter, comme les quatre dernières années, au moins 60 000 balles usagées. En 2013, 90 000 balles ont été envoyées au centre de broyage. Celles-ci ont été traitées, recyclées et nous l'espérons transformées en sol sportif. Ce sol sera offert par la ligue de Guyenne à une association à but social.

Pour faciliter la récupération des balles, la ligue a choisi de doter chaque club volontaire d'un container en carton recyclable d'une capacité de 500 balles ainsi que d'affiches de communication.
Ils seront à votre disposition courant Septembre 2013.
Des containers de taille plus importants sont à votre disposition dans les comités départementaux et à la ligue pour y déverser votre stock, à l'occasion d'une visite.

Merci de nous renvoyer le questionnaire d'engagement de votre club et aussi obtenir si vous le souhaiter des nouveaux containers cartons.

Merci aux clubs qui ont participé pour la saison 2013 en souhaitant qu'ils continuent, cette année encore, cette action.

COMMISSION REGIONALE ARBITRAGE

Pour toute question relative à l'Arbitrage et au Juge Arbitrage s'adresser à Nelly MONGE (05.57.35.01.16 ou nelly.monge@fft.fr) qui vous orienteront éventuellement vers le spécialiste de la Commission.

Pascale DUGRAVIER :	**Présidente de la Commission Régionale d'Arbitrage**
Daniel SAUZEDE :	Vice-président en charge de l'Arbitrage Responsable Formation A2/FA2
Nicolas PEIGNE :	Vice-président en charge du Juge-Arbitrage Responsable Désignations juges arbitres (épreuves individuelles / par équipes)
Quitterie MARCASSUZAA :	Chargée des désignations Arbitres Championnats de France et de la promotion de l'arbitrage
Jérôme LAYER :	Chargé du Trophée Régional du Jeune Arbitre (TRJA) Chargé du suivi et entretien du site internet
Alain BREGEGERE :	Co-Président Commission Départementale de Dordogne
Gérard VINRICH:	Président Commission Départementale de Lot-et-Garonne
Patrick DEYRES	Président Commission Départementale de Gironde Chargé du Trophée Régional Sénior de l'Arbitrage (TRSA)
Jacques DUNOGUIER :	Chargé des compétitions individuelles ligue

Membres associés :

Marie-Laurence HERTZ :	Chargée du Suivi des Tournois Coordinatrice formation/recyclage JAE/FJAE2
Benoît DUGRAVIER :	Chargé des désignations Arbitres sur les épreuves individuelles régionales
Marc POTIEZ :	Chargé du suivi des tournois Chargé du suivi de l'activité des officiels de niveau 2
Jean-Bernard MOURA :	Coordonnateur formation / recyclage JAT/FJAT2
Alexandre JUGE:	Co-Président Commission Départementale de Dordogne Coordinateur Arbitrage Dordogne

CALENDRIER DES FORMATIONS

A) Formations

Deux sessions de formation d'arbitres par an :

- Décembre : Inscriptions avant le 30 octobre 2013
- Avril-Mai: Inscriptions avant le 10 janvier 2014

Les candidats doivent être présentés par les clubs. Plus de renseignements sur le site de ligue ou nelly.monge@fft.fr – *joelle.desselas@fft.fr.*

A1 : organisées par chaque commission départementale d'arbitrage.
Formations : à partir de novembre ou décembre et une 2ème session en février ou mars 2014.

A2 : organisées par la commission régionale d'arbitrage.
Formations : à partir de décembre et une 2ème session en mai 2014.

JAE1 et Directeur de Rencontre : organisées par chaque commission départementale d'arbitrage.
Formations : une session 1ère quinzaine de novembre (2 séances) et une 2ème session en mars 2014.

JAE2 : organisées par la commission régionale d'arbitrage.
Formations : une séance théorique en novembre ou décembre 2013 et un stage pratique début 2014 (2 journées de stage avec un JAE2 confirmé).

JAT1 : organisées par chaque commission départementale d'arbitrage.
Formations assurées le samedi matin : 7 à 8 séances entre novembre 2013 et février 2014. Les formations et examens se dérouleront au Centre de Ligue de Talence et dans certains secteurs.

JAT2 : organisées par la commission régionale d'arbitrage
Formations assurées le samedi matin (ou autre date à déterminer) : 7 à 8 séances entre novembre 2013 et février 2014. Les formations et examens se dérouleront uniquement au Centre de Ligue de Talence.

B) Recyclage des Juges-Arbitres
Fin 2013 - Début 2014 pour **JAT2**.
Fin 2013 - Début 2014 pour les **JAE2**.
Pour le recyclage des niveaux 1 : Recyclage dans les secteurs à partir d'octobre 2013.
Pour le recyclage des niveaux 2 : Recyclage au centre de ligue fin d'année 2013 pour les JAT2 / début d'année 2014 pour les JAE2).

C) Recyclage des Arbitres
Février ou Mars 2014 pour **A2**.
Pour le recyclage des niveaux 1 : Recyclage dans les secteurs à partir d'octobre 2013.

D) Pour la Dordogne et le Lot et Garonne
S'adresser aux Présidents des Commissions Départementales.

INSCRIVEZ VOS JEUNES
AU
TROPHEE REGIONAL DU JEUNE ARBITRE 2014
(Formation de jeunes arbitres en continu pendant la saison)

Date limite de réception : 20 Octobre 2013

A chaque club d'assurer la promotion de l'arbitrage jeune :

- en sollicitant et en motivant les jeunes notamment par le biais des initiateurs,
- en présentant les candidatures d'enfants motivés afin qu'ils suivent des formations théoriques et pratiques auprès de leur comité ou de la CRA.

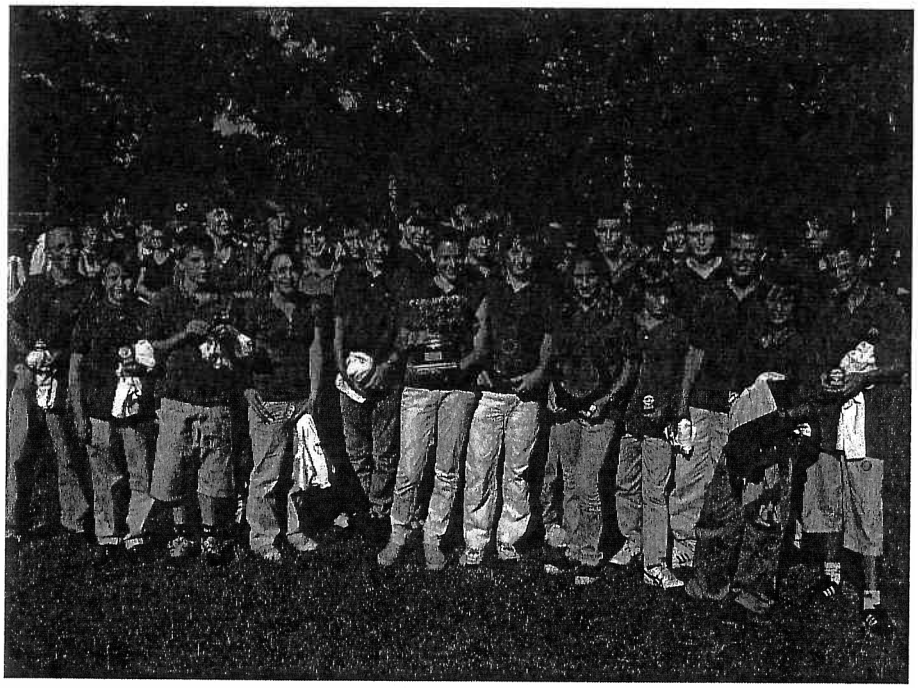

A transmettre à la Ligue pour la Gironde ou au
Comité Départemental pour le Lot-et-Garonne et la Dordogne

- en utilisant la fiche d'inscription à dupliquer autant de fois que nécessaire

Comité de DORDOGNE
Alain BREGEGERE
Le breuil,
24750 TRELISSAC
05 53 08 85 60

Ligue de Guyenne
Jérôme LAYER
2 Allée Pierre de Coubertin
33400 TALENCE
06 79 83 74 83

Comité LOT-ET-GARONNE
Gérard VINRICH
Complexe sportif
Avenue de Verdun
47 520 Le Passage
05 53 95 83 49

Le Trophée Régional de l'Arbitrage se déroulera cette année de Novembre à Juin sur les différents tournois jeunes et permet à près de 90 enfants (de 11 ans à 16 ans) de s'initier à l'Arbitrage ou de se perfectionner.

L'inscription est gratuite et les enfants sont pris en charge par une équipe d'encadrants dynamiques qui va les suivre tout au long de l'année.

Programme de la saison 2013/2014:

- Formation Théorique :

Elle a lieu au mois de Novembre au centre de Ligue pour la gironde et dans les autres comités pour les enfants du Lot et Garonne et de la Dordogne.
Au cours de ces formations, sont abordés tous les points essentiels pour un débutant en arbitrage. On s'amuse tout en découvrant les diverses techniques d'arbitrage ainsi que le règlement.

- Formation Pratique:

De fin Novembre à début juin, elle a lieu sur les tournois jeunes et permet de commencer l'arbitrage à son rythme dans un environnement convivial. On apprend doucement en s'amusant.

- Phase Finale:

Les enfants qui se sont le plus investis lors des différentes formations sont sélectionnés pour arbitrer les phases finales des Coupes de Guyenne à Lège Cap Ferret fin Juin. Cette phase finale se déroule sur trois jours et permet aux enfants de se retrouver lors d'un week-end sportif et arbitral (surf, tennis, atelier arbitrage, ...). Encadré par des jeunes et des moins jeunes, ce week-end est une récompense pour le travail accompli.

Les meilleurs jeunes arbitres se voient remettre le diplôme de A1 qui est la première qualification d'arbitre ou de A2 pour les meilleurs d'entre eux. Le vainqueur (et parfois le deuxième) part à **Roland Garros** au mois d'Août pour arbitrer les Championnats de France et participer au Trophée National de l'Arbitrage.

Alors en 2013/2014 : POURQUOI PAS L'UN DE VOS JEUNES ?

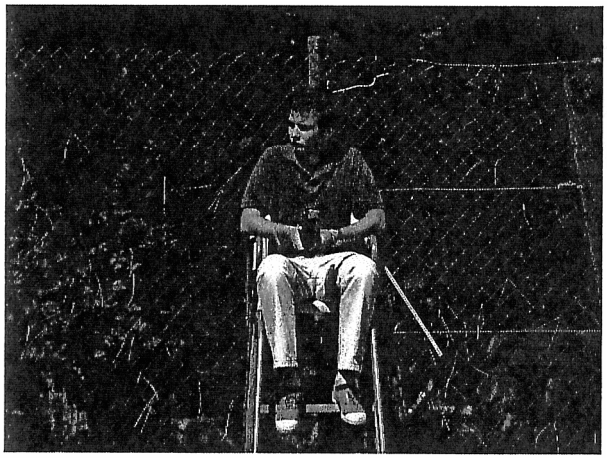

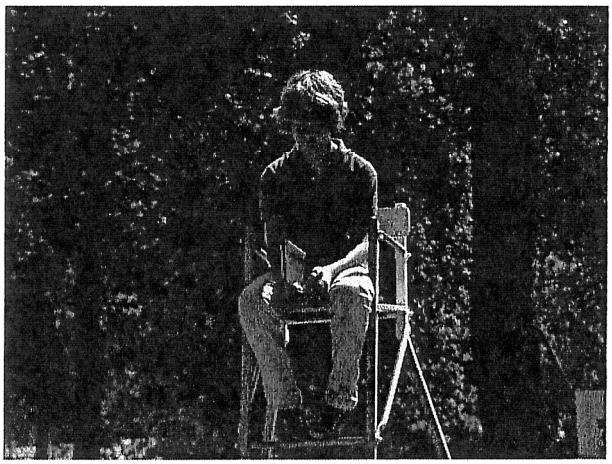

TNSA

Trophée National Senior de l'Arbitrage

Date limite de réception : 30 novembre 2013

Le Trophée National Senior de l'Arbitrage est réservé aux arbitres de plus de 25 ans, titulaires de la qualification A1 ou A2, qui souhaitent découvrir l'arbitrage de haut niveau. Si vous êtes intéressés, vous êtes les bienvenus.

De janvier à mars, ce groupe sera guidé par l'équipe TRSA sur quelques tournois de la région dans le but de se perfectionner à l'arbitrage. Si des candidats de Dordogne ou du Lot et Garonne sont intéressés , la formation pourra être décentralisée .

Une formation théorique sur des points biens précis comme les règles sur les interruptions de parties, les soins, etc, vous sera présentée.

Une sélection sera faite pour déterminer qui aura la "chance" d'aller vivre l'expérience Roland Garros.

Le vainqueur et le finaliste seront désignés pour aller arbitrer à Roland Garros, lors des championnats de France 45 ans et plus, la dernière semaine du mois de juin. Suite à cette expérience, il pourra, s'il le désire, être désigné juge de ligne lors du tournoi de Roland Garros.

Alors cette année, pourquoi pas vous ?

Vous aussi, représentez la Guyenne à Roland Garros en Juin prochain et inscrivez-vous dès maintenant en remplissant la fiche d'inscription et en la renvoyant à la ligue de Guyenne avant le 30 novembre 2013.

COUPES DE GUYENNE 2014

	Ch	MESSIEURS								DAMES					
		Série	Série	Série	Série	Série	Série	Série	Série	Série	Série	Série	Série	Série	Série
	Nat	DQ	1 A	1 B	2	3	4	5	6	DQ	1 A	1 B	2	3	4
30 mars		J1			J1	J1				J1			J1		
6 avril		J2	J1	J1	J2	J2				J2	J1	J1	J2		
13 avril		J3			J3	J3				J3			J3		
20 avril					P	A	Q	U	E	S					
27 avril		J4	J2	J2			J1	J1	J1	J4	J2	J2		J1	J1
1er mai		J5			J4	J4				J5			J4		
4 mai	J1		J3	J3			J2	J2	J2		J3	J3		J2	J2
11 mai	J2		J4	J4	J5	J5	J3	J3	J3			J4	J5	J3	J3
18 mai	J3		J5	J5							J4	J5			
25 mai	J4				1/8F	1/8F	J4	J4	J4		J5		1/8F	J4	J4
1er juin	J5		B	1/4F	1/4F	1/4F	J5	J5	J5			1/4F	1/4F	J5	J5
8 juin				P	E	N	T	E	C	O	T	E			
15 juin		1/2F	1/2F	1/2F	1/2F	1/2F					1/2F	1/2F	1/2F		
22 juin															
29 juin		F	F	F	F	F				F	F	F	F		

En 1ère série les clubs qui reçoivent sont tenus de fournir un JAE 1

Dans toutes les autres séries les clubs qui reçoivent doivent nommer un JAE 1 ou un directeur de rencontre.

LES RAQUETTES FFT 2014

Date limite de réception : 01 mars 2014

DEVELOPPER LES ANIMATIONS ET PROMOUVOIR LE TENNIS FEMININ

Cette épreuve, **non homologuée** est réservée aux **joueuses licenciées** nées en 1993 et avant, **NC, 40, 30/5, et n'ayant jamais été classées en 1ère, 2ème ou 3ème série. Toutefois, deux des joueuses peuvent être des jeunes filles NC, 40, 30/5 nées entre 1996 et 1999 (donc âgées de 15 à 18 ans).**

Une joueuse classée 30/4 et au-dessus au classement intermédiaire de février 2014 ne pourra plus participer à l'animation (le classement intermédiaire de juin ne sera pas pris en compte).

RAPPEL de la règlementation:
➢ **Les équipes devront être composées d'un maximum de 2 joueuses ayant déjà participé aux phases interrégionales et à la phase finale nationale.**

Tous les matches se disputent en un set avec jeu décisif à 6/6.

PHASE CLUB : Individuelle jusqu'au 1er Mars 2014.
Le club devra organiser une animation sous forme d'un tournoi **individuel par poules** ou à élimination directe qui vous permettra de constituer vos équipes pour la phase de secteur.
Il sera important à cette occasion de **les informer** (ex: dates) et **les sensibiliser** (ex : engagement vis-à-vis du club) afin d'assurer un meilleur déroulement pour cette animation.
Prévoir 3 remplaçantes maximum par équipe sur la feuille d'engagement.

PHASE SECTEUR Gironde 29 mars 2014
PHASE DEPARTEMENTALE Gironde 24 mai 2014
Phase par poules ou par élimination directe (organisation à l'initiative des Comités Départementaux)
2 simples et un double : Pour une même rencontre, les joueuses de simple ne peuvent pas disputer le double. Pour chaque rencontre, les équipes peuvent faire jouer leurs remplaçantes.
Des phases de secteurs et départementales qualifieront pour la phase régionale.

PHASE REGIONALE : 14 juin 2014
Rencontres par élimination directe, 2 simples et 1 double.
Les équipes se composent de 4 joueuses et 1 remplaçante si nécessaire.
Une équipe qualifiée pour la phase Interrégionale.

PHASE INTERREGIONALE : Par équipes du 15 juillet au 15 octobre 2014.
Cette phase regroupera les équipes qualifiées en :

- CBBL
- Côte d'Azur
- Corse
- Guyenne
- Languedoc
- Midi Pyrénées
- Provence

Une équipe de 4 joueuses est qualifiée pour la phase nationale.
PHASE NATIONALE : Cette phase sera définie ultérieurement.

BEACH TENNIS

Le Beach Tennis est né dans les années 70 en Italie s'est développé dans le monde mais n'a réellement éclos en France qu'au milieu des années 2000.

Il est dans le giron de la FFT et tend à se développer, d'abord comme **animation complémentaire au tennis** (fidélisation des jeunes, image fun et moderne) mais de plus en plus comme une **discipline sportive**. Des tournois homologués débouchant sur un classement national des joueurs sont organisés, souvent en été bien sûr. Il faut être licencié FFT dans un club de tennis pour accéder à ces compétitions, il n'y a pas encore de licence Beach Tennis spécifique.

Des kits (terrains, filets, raquettes) sont disponibles dans les Comités et à la Ligue. La centrale du club de la FFT propose des kits à la vente ainsi que des sites internet.

Cette activité très ludique qui se joue en double (dames, messieurs ou mixte) est accessible à tout joueur de tennis instantanément ; les règles sont très simples.

Pour la 5ème année, la Ligue de Guyenne de tennis a organisé son championnat de Guyenne de Beach Tennis, qualificatif pour le championnat de France à La Baule.

En 2014 fin juin et début juillet auront lieu les 6ème qualifications départementales puis régionales.

En mai se dérouleront les tournois de St Christoly/St Savin de Blaye et de St Médard en Jalles. D'autres tournois devraient voir le jour notamment à l'AS Passage. Consultez le site de la Ligue.

Pour tout renseignement s'adresser aux conseillères en développement départementales

Responsable Ligue : Philippe DESMOND

Site FFT : www.fft.fr/jouer/beach-tennis/beach-tennis